

L'islam en questions et réponses

Superviseur général:

Cheikh Muhammad Salih al-Munadjjid

136385 - Suivre l'imam dans l'accomplissement ou l'omission d'actes recommandés dans la prière

question

Que doit faire celui qui prie sous la direction d'un imam quand ce dernier omet certaines pratiques enseignées dans la Sunna comme le fait de lever les mains en procédant à la gémuflexion et en s'en redressant ? Faut-il faire comme l'imam ou appliquer la Sunna ? Je suis très perplexe et j'espère recevoir votre réponse.

la réponse favorite

Louanges à Allah

Il convient que celui qui prie sous la direction d'un imam fasse ce qu'ils sait conforme à la Sunna, que l'imam l'ait fait ou pas, à moins qu'agir ainsi empêche l'intéressé de suivre l'imam et le pousse à le devancer ou être en retard par rapport à lui. Car dans ce cas, il faut qu'il abandonne ce qu'il croit conforme à la Sunna pour pouvoir suivre correctement l'imam.

La question posée à propos du fait de lever les mains avant et après la gémuflexion n'empêche pas de suivre l'imam. Dès lors, celui qui prie sous sa direction peut le faire. Voici un exemple de ce qui peut empêcher de suivre l'imam. Si celui qui prie sous la direction de l'imam pense qu'il faut observer la pause de repos alors que l'imam n'est pas du même avis, le premier doit y renoncer. Nous l'avons expliqué dans la réponse donnée à la question n° [34458](#).

Cheikh Ibn Outhaymine (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) dit : «Tout ce dont l'accomplissement n'entraîne ni retard ni avance par rapport à l'imam peut être accompli par celui qui prie avec l'imam selon son choix. Un exemple en consiste dans l'attitude d'un imam qui ne voit pas la nécessité de lever les mains avant et après la gémuflexion et après la reprise de la posture

L'islam en questions et réponses

Superviseur général:

Cheikh Muhammad Salih al-Munadjjid

debout suite à la deuxième rak'aa de la prière alors que celui qui prie avec lui pense que cela est recommandé, ce dernier peut se conformer à son choix, étant donné la possibilité de le faire sans être en retard ou en avance par rapport à l'imam.

C'est à ce propos que le Messager d'Allah dit : **Dites Allahou akbar quand il (l'imam) le dit et procédez à la gèneuflexion à sa suite et prosternez- vous dès qu'il la fait.** La conjonction de coordination fa employée dans le hadith indique la succession immédiate des actes et leur agencement. De même si l'imam pensait qu'il faut adopter la posture assise dite tawarruk (s'asseoir en posant son derrière sur le sol et en dressant le pied droit sur les orteils et en pliant le pied gauche horizontalement) pendant toute invocation de fin de prière (tashahhoud) vienne-elle clôturer une prière de deux rakaa alors que celui qui prie avec l'imam pense que cette posture n'est à observer que pendant la seconde invocation dans une prière qui en compte deux. Dans ce cas, il observe ladite posture avec son imam dans une prière de deux rakka car cela n'entraîne ni avance ni retard par rapport à l'imam.» Extrait de Charh al-moumti' (2/319-320).

Allah le sait mieux.